



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CORONAVIRUS

Des annonces économiques qui étaient attendues et des opportunités à saisir, dit la FCCQ

Montréal, le 16 mars 2020 – Saluant les mesures mises en place par le gouvernement du Québec la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) rappelle l'importance de soutenir les entreprises, non seulement durant la période d'isolement pour prévenir la transmission du COVID-19, mais aussi pour la reprise éventuelle des affaires.

La FCCQ reconnaît également les mesures présentées par le gouvernement fédéral, qui permettront de maintenir la fluidité des échanges commerciaux, tout en limitant la circulation des passagers des vols internationaux, pouvant être porteurs du virus.

« La priorité, présentement, c'est de protéger la santé des Québécoises et des Québécois », souligne Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ. « Les conséquences économiques pour les entreprises seront considérables, mais aussi pour les organismes à but non lucratif à vocation économique, comme les chambres de commerce. Il est rassurant de voir que le gouvernement du Québec annonce une série de mesures pour limiter les impacts autant que possible. »

Pour la FCCQ, les mesures annoncées aujourd'hui par le premier ministre François Legault et le ministre Jean Boulet, visant à assurer un revenu aux personnes en arrêt de travail en raison du COVID-19 mais n'ayant pas droit à l'assurance-emploi, sont nécessaires en ces temps incertains. Celles-ci permettront aux nouveaux travailleurs, travailleurs saisonniers et travailleurs autonomes de s'isoler pour prévenir la transmission, sans craindre la perte de revenus.

« Ces mesures rassureront également les employeurs quant à la santé économique de leurs travailleurs en situation précaire et leur permettront de mieux cibler les programmes de soutien envers les personnes touchées. Nous devons tous être solidaires et protéger les personnes les plus vulnérables » affirme Charles Milliard.

Accélérer l'innovation pour lutter contre la crise

Dans le contexte d'incertitude causée par la crise boursière et par une éventuelle crise économique, un ralentissement des investissements est à prévoir. « Pour pallier ce frein et stimuler l'écosystème entrepreneurial, le gouvernement devrait accélérer les incitatifs fiscaux pour le développement de l'innovation », propose Charles Milliard.

D'autres mesures seront nécessaires pour faire face à cette situation qui évolue de jour en jour. « En ces temps difficiles, nous devons tous faire preuve de créativité. Pour les entreprises qui peuvent l'envisager, investir dans l'innovation afin d'améliorer la productivité, pendant cette période, peut aider à minimiser les impacts négatifs. Plusieurs subventions et crédits d'impôts existent afin d'encourager l'innovation et ceux-ci devraient être temporairement bonifiés », poursuit Charles Milliard.

Finalement, la FCCQ est d'avis que les grands donneurs d'ouvrage du Québec doivent jouer un rôle pour s'assurer de maintenir le développement économique du Québec. Le gouvernement devra mettre en place des mesures afin de permettre aux entreprises québécoises de bénéficier pleinement des contrats disponibles.

LA FORCE DU RÉSEAU



Par ailleurs, un des grands défis auxquels feront face les entreprises sera le manque de liquidité pour mener à bout leurs projets. La FCCQ demande au gouvernement de faire preuve de flexibilité quant aux avances de liquidités qui seront faites par le gouvernement, ainsi que de réduire les délais de paiement qui sont parfois trop longs dans plusieurs secteurs d'activité.

« Évidemment, des préoccupations demeurent, notamment pour l'arrivée des travailleurs étrangers temporaires, si importants pour notre économie régionale. En plus de pouvoir assurer un lien entre l'État et les entreprises et notre réseau des chambres de commerce, nous surveillerons attentivement l'évolution de la situation et les mesures qui en découleront », conclut Charles Milliard.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Renseignements :

Joanne Beauvais

Directrice, Communications

Fédération des chambres de commerce du Québec

joanne.beauvais@fccq.ca

Bureau : 514 844-9571, poste 3242

Cellulaire : 514 928-8373